



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

Guinée

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
ET DE LA DECENTRALISATION

CERTIFICAT DE RESIDENCE N° 202.

Je soussigné Thierno Mamoudou DIALLO Officier Délégué de l'État Civil de la Commune Rurale de Diountou certifie que :

M./Mme..... Boubacar Diallo.....

Profession :..... Enseignant.....

Né(e) le : .. 14/09/1989 à Labé.....

Fils/ Fille de : .. Saïdou.....

Et de : .. Aïssatou Bobo Barry.....

Nationalité : Guinéenne..... Résident au district : .. Diountou Centre.....

Depuis : .. 5 ans..... Secteur .. Diountou Centre.....

Motif : .. Documentation.....

Validité 03 Mois : ..

En foi de quoi le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Diountou le .. 22/05/2026

Signature et Cachet  
de l'Officier Délégué de l'État Civil

